Direction Principale Réseaux

Dakar, le 09 JAN. 2024

DOCC SAS
SENEGAL
DAKAR (GOROM)

Réf. : DPR/DNQS/SNCT-AK/FG/FD/N°003-2024
Objet : Transmission Certificats d'Homologation

Messieurs,

A la suite de votre demande d'homologation, nous certifions que les spécifications techniques de vos supports en béton armé sont conformes aux besoins de Senelec. Également, les essais effectués sur les échantillons de supports en béton, les 30 - 31 août 2023 et le 27 octobre 2023 dans votre usine en présence de nos représentants, ont été concluants.

Ainsi, nous vous faisons parvenir ci-joint les certificats d'homologation de vos supports en béton armé HTA et BT.

Veuillez agréer, **Messieurs**, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Principal

SENELEC
Le Directeur
Direction Principale Réseaux
Abdoulaye KANE

Pièces Jointes :

- Certificat d'homologation support béton armé HTA
- Certificat d'homologation support béton armé BT

Copies :

- DPE
- DAPA

Direction Principale Réseaux

CERTIFICAT D'HOMOLOGATION

Référence : 340SP3423

Matériel homologué : Support en béton armé BT (09AR150, 09AR300,09AR400, 09AR650)

Fabricant : DOCC SAS

Pays : SENEGAL

Date d'homologation : 29 décembre 2023

À la suite de votre demande d'homologation, Senelec certifie que les résultats des essais effectués sur les échantillons de vos supports dans votre usine en présence de ses représentants les 30 et 31 août 2023 et le 27 octobre 2023, ont été concluants selon la norme NF C67-200.

Senelec autorise donc l'utilisation de ce matériel sur son réseau conformément à la procédure en vigueur.

Le certificat d'homologation est valable pour une période de dix (10) ans. Durant cette période, Senelec pourrait être amenée à effectuer des visites inopinées de votre processus de fabrication.

Toutefois, Senelec se réserve le droit de retirer à tout moment cette homologation s'il est constaté et avéré, après vérification, que les spécifications techniques de ce matériel ne sont plus respectées.

Le Directeur Principal

SENELEC Le Directeur Réseaux Abdoukader

Direction Principale Réseaux

CERTIFICAT D'HOMOLOGATION

Référence : 350SP3523

Matériel homologué : support en béton armé HTA (12AR400, 12AR650, 12B1250, 12B1600, 12B2000)

Fabricant : DOCC SAS

Pays : SENEGAL

Date d'homologation : 29 décembre 2023

À la suite de votre demande d'homologation, Senelec certifie que les résultats des essais effectués sur les échantillons de vos supports dans votre usine en présence de ses représentants les 30 et 31 août 2023 et le 27 octobre 2023, ont été concluants selon la norme NF C67-200.

Senelec autorise donc l'utilisation de ce matériel sur son réseau conformément à la procédure en vigueur.

Le certificat d'homologation est valable pour une période de dix (10) ans. Durant cette période, Senelec pourrait être amenée à effectuer des visites inopinées de votre processus de fabrication.

Toutefois, Senelec se réserve le droit de retirer à tout moment cette homologation s'il est constaté et avéré, après vérification, que les spécifications techniques de ce matériel ne sont plus respectées.

Le Directeur Principal

SENELEC Directeur Principal Réseaux

Abdoukader KANE